

A10 – Aménagement du parc multimodal de Longvilliers Mise à disposition du bilan de la concertation publique

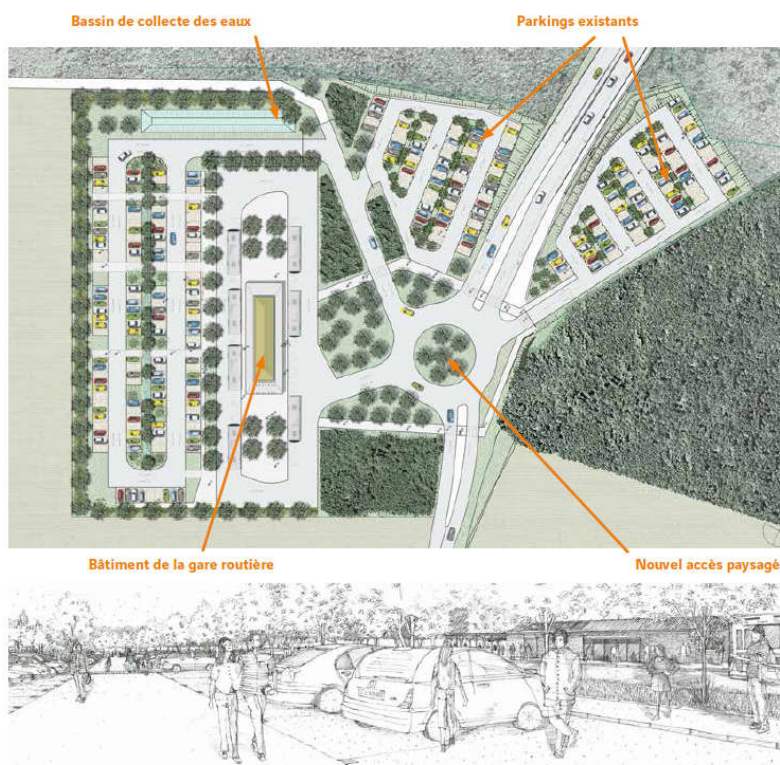
Le bilan de la concertation publique relative au projet d'aménagement du parc multimodal de Longvilliers, situé au niveau de l'échangeur n°10 de Dourdan/ Saint-Arnoult-en-Yvelines sur l'autoroute A10 vient d'être approuvé par le préfet des Yvelines. Il est désormais consultable sur le site www.a10-longvilliers.fr.

Près de 50 contributions

La concertation publique concernant l'aménagement du parc multimodal de Longvilliers, organisée sous l'égide du préfet des Yvelines, s'est déroulée entre le 2 et le 27 mai 2016. Durant cette période et grâce à la mise en place d'un dispositif d'information complet (expositions, dossier de concertation, moments d'accueil du public, Lettre T, site Internet www.a10-longvilliers.fr), les parties prenantes ont pu s'informer, dialoguer avec le personnel de VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute) et s'exprimer. Tous moyens d'expression confondus, près de 50 contributions ont été recueillies. A l'issue de la concertation publique, VINCI Autoroutes a pu procéder à leur analyse détaillée et établir le bilan de la concertation publique. Ce document indique les modalités de prise en compte des contributions dans l'élaboration du projet. Approuvé par le préfet des Yvelines, ce bilan est désormais consultable jusqu'à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique qui se déroulera à l'automne 2017. L'analyse fine des avis recueillis a permis de regrouper les retours des contributeurs selon plusieurs thèmes : l'accessibilité au parc et son aménagement intérieur, les nuisances sonores et visuelles, la surveillance du parc et du bâtiment, la gratuité du stationnement, le développement des lignes de bus.

Le choix du scénario C

Une majorité des avis reçus s'est positionnée en faveur du scénario C. Ce scénario propose une implantation du bâtiment perpendiculaire à la ligne à grande vitesse et à l'autoroute. Cette configuration place la gare routière dans une position centrale, entre le nouveau parc situé à l'ouest et les deux parkings existants, réduisant ainsi les distances pour les piétons entre les stationnements et les quais de bus.





Jusqu'à l'enquête publique : approfondissement des études et poursuite des échanges avec les parties prenantes

En tenant compte des avis reçus durant la concertation publique, VINCI Autoroutes va approfondir ses propositions dans le cadre du scénario C. Des études détaillées seront ainsi menées. Elles préciseront les réponses apportées sur les thèmes abordés lors de la concertation. Elles permettront aussi d'approfondir les réflexions pour un meilleur ancrage dans le territoire sur la base des études préliminaires tant en matière d'intégration paysagère et patrimoniale que sur des sujets se rapportant à la qualité de l'aménagement. Elles prendront également en compte les enjeux de sécurité routière et approfondiront l'examen des optimisations foncières afin de limiter le plus possible la consommation d'espaces agricoles. Durant cette période, VINCI Autoroutes va poursuivre les échanges avec les parties prenantes.

Contact presse VINCI Autoroutes : Sylvie Marty, tél : 06 17 56 93 60

Contact presse Préfecture des Yvelines : Cathy Bounaix, tél : 01 39 49 79 02